



Mouvement Retrouvailles adopté(e)s – non adopté(e)s – parents Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



Les couleurs estivales!

Le mois de mai nous a offert une température en dents de scie. Espérons que ce n'est pas précurseur de l'été à venir dans quelques jours. Pour l'instant, juin fait plutôt belle figure en attendant son arrivée. Comme le chantait Félix dans deux couplets de son « Hymne au printemps »:

*Voit, les fleurs ont recommencé
Dans l'étable crient les nouveaux nés
Vient voir la vieille barrière rouillée
Endimanchée de toiles d'araignées*

*Les bourgeons sortent de la mort
Papillons ont des manteaux d'or
Près du ruisseau sont alignées les fées
Et les crapauds chantent la liberté*

C'est bien ça! Tout a repris vie pour les quelques mois à venir et il faut en profiter. La nature est si belle et la vie va trop vite.

Un an déjà depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures législatives. Oui, la vie s'affole, mais malheureusement, Santé Québec n'a pas permis aux intervenant(e)s des services d'antécédents/retrouvailles de faire en sorte que les requêtes soient traitées aussi rapidement que notre vie défile... Ils ont plutôt coupé dans le budget, donc dans le personnel. C'est pour dire que tout ne va pas à la même vitesse. Mais bon, nous n'y pouvons rien. Il faut s'armer de patience, encore et encore, dans ce dossier.

Profitons donc des mois de juin et juillet, pour célébrer nos papas, notre Fête Nationale et la Fête du Canada. De toute façon, plusieurs seront en mode « ralenti » pour le prochain trimestre. Alors, pourquoi pas nous. Un pas ou deux de recul et on reprendra les rênes en août et septembre.

Vous trouverez dans les pages qui suivent de belles activités à venir, de belles suggestions de lecture et de films, des articles intéressants, pour passer un bel été. On se retrouve en août pour notre prochaine parution. D'ici là, passez du bon temps.

facebook

Caroline Fortin, présidente



INVITATION – INVITATION Souper-conférence Vendredi 5 septembre 2025 - GATINEAU

Le Mouvement Retrouvailles est heureux de vous inviter à participer à un souper-conférence, tenu le vendredi 5 septembre 2025 à Gatineau. Au cours de ce souper/soirée, nous aurons une période d'informations et vous aurez la chance de poser vos questions sur le Mouvement Retrouvailles et sur les mesures législatives actuelles dans le monde du postadoption/ retrouvailles au Québec. De plus, nous aurons le plaisir d'entendre Mme Lyne Perron, conférencière, laquelle nous présentera « **Comprendre le trouble de l'attachement et retrouver le contrôle de sa vie** ». Mme Perron est une personne adoptée, conceptrice du site « Adoption, Émotions, Retrouvailles », expérimentée au niveau du service d'antécédents et retrouvailles. Vous aurez également l'occasion d'échanger, si désiré, sur votre vécu et vos expériences.



Nous vous accueillerons dès 17h30 à l'Hôtel V (Salle Exécutive). Un buffet froid sera servi et les prestations débuteront vers 19h00. **Le coût de cette activité sera de 35 \$ / personne (payable à l'avance).**

ENDROIT :

Hôtel V (Salle Exécutive)
585, boul. de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8N7
([Voir la carte Google](#))

HORAIRE

Arrivée : 17h30
Souper : 18h00
Soirée : 19h00

Réservez avant le 24 août 2025 en retournant le coupon ci-après dûment rempli, accompagné de votre paiement. Aucune annulation ne sera remboursée après le 24 août 2023.

INSCRIPTION – INSCRIPTION – INSCRIPTION Souper-conférence – Vendredi 5 septembre 2025

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nbre de personnes : _____ Montant du paiement : _____ \$

Nom et prénom des personnes additionnelles : _____

Commentaires / Allergies / Autres : _____

Veuillez retourner le tout, accompagné de votre paiement (chèque ou mandat-poste), à :

Mouvement Retrouvailles, adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Casier postal 47002, Lévis (Québec) G6Z 2L3

OU

par **Virement Interac** en utilisant l'adresse électronique : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca .

Pour tout renseignement additionnel : info@mouvement-retrouvailles.qc.ca / 418 903 9960/1 888 646 1060

Retour sur le colloque du 3 mai 2025

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à notre colloque annuel, le samedi 3 mai dernier à Trois-Rivières. 60 personnes se sont déplacées pour assister à cet événement annuel, ce qui a fait en sorte que cette journée a été des plus intéressantes. La magnifique conférence de Rebecca Wigfield et Julie Poulin de la firme « Modèle Intégratif » sur la psychogénéalogie intergénérationnelle, laquelle a été préparée sur mesure, a été appréciée de tous. Les deux autrices, Sylvie Bérard et Renée Tanguay nous ont présenté leur œuvre, respectivement « Mamy Blues » et « Retrouvailles – Sous le sceau du secret », deux livres à vous procurer absolument. Et, pour clore la journée, un touchant témoignage de Carole Binette, laquelle a travaillé pendant de nombreuses années pour arriver à retrouver ses racines. La journée a également été complétée par de beaux témoignages à la volée de la part de nos participants. Un service impeccable et un excellent repas dans les murs du Complexe Laviolette ont fait en sorte que cette journée a été un franc succès, sur toute la ligne.



Nous vous remercions toutes et tous de votre participation et nous offrons un merci spécial à celles et ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de cet événement. C'est un rendez-vous à ne pas manquer l'an prochain!

Réservez votre date, d'ores et déjà, pour le 2 mai 2026, à Montréal.



« Loin des yeux, près du cœur »

La saison 2024-2025 se termine le 20 juin, pour une pause estivale. Nous serons de retour en septembre pour la saison 2025-2026. Mais, si vous êtes intéressé(e) à lancer votre avis de recherche ou à venir témoigner de votre expérience, n'hésitez pas à contacter directement l'animatrice, Normay St-Pierre, dès maintenant, par courriel à : <mailto:normay.stpierre@videotron.ca> et elle se fera un plaisir de vous contacter pour une entrevue téléphonique et pour vous garantir une place dès cet automne. **Réservez votre place maintenant!**

Simple comme « Bonjour ». Aucun déplacement, dans le confort de votre foyer, tout se fait par téléphone. Aucun stress à avoir. Il s'agit d'une belle discussion avec notre animatrice.

L'émission est diffusée sur *SoundCloud** via notre page *Facebook* ou notre site *Internet*, via les pages Facebook de l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)* et *Les oubliés(es) de la Loi 113*, *CarrefourADN*, *Mission : Parents biologiques* et *l'Histoire des crèches du Québec*, ainsi que sur *Retrouvons-nous... chez Myriam (en France)*..



* *SoundCloud* est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#)

Adoption, Émotions, Retrouvailles



Nous partageons les capsules, préparées par Lyne Perron du groupe *Adoption, Émotions, Retrouvailles*, ainsi que les émissions de radio auxquelles elle participe sur CFOU 89,1FM. Ces capsules et émissions ont pour but de faire réfléchir les gens sur les différentes phases des retrouvailles, de répondre aux questions régulièrement soulevées, de sensibiliser la population à la réalité vécue par la triade adoptive, de diffuser des avis de recherche, etc. Nous vous invitons à les écouter/regarder et à apporter vos commentaires et ou questions. N'hésitez pas à partager ! **Les capsules et émissions sont disponibles également sur notre site Internet, en cliquant [ici](#).**



CARREFOUR ADN



Carrefour ADN est un organisme sans but lucratif, offrant aide et support à ses membres afin de démystifier leurs résultats d'ADN, en offrant des formations adaptées aux personnes débutantes ou un peu plus expertes, en fournissant de l'aide dans la recherche d'un membre de la famille biologique, en donnant accès à des guides bénévoles expérimentés, ainsi qu'en permettant l'accès à divers documents facilitant la recherche via leur site Internet.

N'hésitez pas à les contacter, ils sont d'une aide précieuse.

Site Internet : www.carrefouradn.org

facebook

https://www.facebook.com/groups/844825525683204?locale=fr_CA

MISSION : PARENTS BIOLOGIQUES

Ce groupe québécois, bénévole, est une équipe œuvrant dans le domaine de la génétique et de la recherche généalogique. Si vous êtes à la recherche de parents biologiques ou si vous désirez faire des recherches généalogiques au Québec, les bénévoles sont là pour vous aider.



Pour toute demande d'aide, vous pouvez passer via leur formulaire ou discuter avec un de leurs administrateurs/modérateurs. <http://www.missionparentsbio.ca/>



Recherches via le Mouvement Retrouvailles



Vous êtes membre en règle avec notre organisme et vous possédez des informations sur votre (vos) parent(s) d'origine ou autre membre de la famille, nous pourrions peut-être vous aider dans vos recherches. Si une première approche est préconisée, nous pouvons également nous en occuper et organiser le contact, lorsque possible.

Des bénévoles de notre organisme sont attirés à votre recherche. Il arrive également que certaines personnes extérieures à notre organisation effectuent des recherches, que ce soit via une demande du Mouvement Retrouvailles ou via un avis qui aurait pu être placé sur les réseaux sociaux ou à la suite d'une analyse d'un profil d'ADN. **Assurez-vous toujours, lorsque vous placez un message sur les réseaux sociaux, que la personne qui vous contacte pour vous aider, vous soit recommandée et qu'elle soit fiable. Faire des recherches est une chose. Faire une approche et un contact en est une autre. Rappelez-vous qu'il est important de prendre le temps et de laisser du temps à la personne contactée. Nul ne sert de courir...**

Comme l'équipe est restreinte, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Il arrive que le département des miracles soit fermé! Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible.

IMPORTANT : Nous ne sommes pas une agence de recherche de personnes. Nous œuvrons uniquement dans les dossiers où il y a eu consentement à l'adoption, au Québec.

Conférences



- + Y a-t-il des cafés-rencontres du Mouvement Retrouvailles dans votre coin de province? **NON!**
- + Vous aimeriez obtenir des informations, assister à une conférence, échanger sur votre vécu et entendre des témoignages. **OUI**
- + Vous aimeriez que le Mouvement Retrouvailles se déplace vers vous pour une activité d'informations autour d'un bon café ou d'un repas suivi ou non d'une conférence? **OUI**

Alors, laissez-nous le savoir et nous pourrions voir comment il est possible de répondre à vos attentes.

Vous avez un groupe de personnes et un endroit à nous suggérer? Faites-nous le savoir!

Nous pouvons organiser le tout durant la journée ou en soirée.

Nous attendons vos suggestions.

Volet politique



Un an déjà!

Oui, il y a un an déjà, le 8 juin 2024, les mesures législatives adoptées sous le Projet de loi 2 sont entrées en vigueur. Nous vous rappelons que vous devez faire votre demande auprès du CISSS/CIUSSS/SASIE, afin d'obtenir de plus amples renseignements sur votre dossier d'adoption, sur l'identité de vos parents d'origine, grands-parents et fratrie, lorsque disponible et lorsque la recherche est possible, ainsi que pour obtenir votre jugement d'adoption et votre acte de naissance primitif.

Depuis ce temps, un grand nombre de personnes confiées à l'adoption, ainsi que des descendants de premier degré d'une personne confiée à l'adoption mais décédée, ont envoyé des demandes. Plusieurs ont déjà vu leur dossier traité, mais un nombre important de requêtes n'ont pas encore été traitées, si ce n'est qu'un accusé de réception ait été envoyé. Considérant l'ordre de priorité établie (personnes de plus de 70 ans, condition médicale, etc.) et le fait que de nombreuses demandes ont ce statut, des centaines de demandes moins « prioritaires » sont dans la file d'attente. De plus, les quatre pôles principaux de recherches (Monterégie, Montréal, Capitale-Nationale et Batshaw), ont dû réduire dans leur personnel suite au non-renouvellement des budgets non-récurrents attribuées pour 2023-2024 et 2024-2025. Il est très malheureux que cette décision ait été prise, après neuf mois de la mise en œuvre des services dédiées à ces nouvelles applications. Maintenant, quels seront les délais de traitement? La seule réponse que nous pouvons vous donner est « *les délais seront très et trop longs...* ». N'hésitez pas à contacter le Service d'antécédents et retrouvailles du CISSS/CIUSSS/SASIE avec lequel vous avez déjà envoyé votre formulaire. Peut-être pourront-ils vous donner un aperçu plus exact du délai à traiter votre demande.

En guise de rappel, veuillez lire les instructions détaillées et utiliser le formulaire correspondant à votre type de demande.

Vous trouverez le tout en allant sur le site du Gouvernement du Québec

(<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/grossesse-parentalite/adoption/rechercher-informations-famille-origine-ou-enfant-confie-adoption/recherche-antecedents>) ou sur notre site

Internet : <https://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca/nouvelles.../>

Recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles

Pour faire une demande de recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles, consultez le formulaire [demande de recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles](#).

La personne adoptée ou la personne admissible à l'adoption mais qui n'a pas été adoptée qui a formulé une demande depuis le 16 juin 2018, qui a obtenu des services et qui souhaite soumettre une nouvelle demande dans le cadre des dispositions de la Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil peut faire une **demande simplifiée**.

Pour ce faire, consultez le formulaire [demande simplifiée de recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles](#)

Vérification de décès

Une personne peut faire annuellement une demande de vérification de décès d'une personne recherchée ayant fait l'objet d'une demande de divulgation d'identité depuis plus de 12 mois. Pour ce faire, consultez le formulaire [Demande de vérification de décès](#)

Inscription ou retrait d'un refus à la communication de l'identité

Pour inscrire ou retirer un refus à la communication de l'identité, consultez le formulaire d'[inscription ou de retrait d'un refus à la communication de l'identité](#)

Le formulaire rempli et signé ainsi que tous les documents demandés doivent être transmis au [service de recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles concerné](#).

Inscription ou retrait d'un refus de contact

Pour inscrire ou retirer un refus au contact, consultez le formulaire d'[inscription ou de retrait d'un refus de contact](#)

Le formulaire rempli et signé ainsi que tous les documents demandés doivent être transmis au [service de recherche d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles concerné](#).



Pauses estivales

Veuillez prendre note que le siège social sera fermé pour deux petites pauses estivales :



**Du 23 juin au 1er juillet 2025 inclusivement; et
Du 4 août au 24 août 2025 (à confirmer)**

N'hésitez pas à nous laisser un message et nous vous contacterons dès notre retour. Nos bénévoles régionaux sont là pour vous aider. N'hésitez pas à les contacter :



Québec/Portneuf/Beauce/KRTB/Bas St-Laurent/Gaspésie-Les Îles : 418-990-2799



Estrie/Frontenac : 418-335-9522



Montréal/Montréal/Mauricie/Lanaudière/Laurentides/Laval : 450-678-5975



Saguenay/Lac St-Jean/Chibougamau/Chapais/Côte-Nord : 418-673-7334

Article tiré de - La Presse (www.lapresse.ca) par Rose-Aimée Automne T. Morin – 8 juin 2025

Mon nouveau frère

J'ai un nouveau grand frère.



Photomontage La Presse

Je l'ai rencontré le 25 mai dernier. On s'écrivait depuis quelques mois, mais c'était la première fois qu'on se voyait. J'étais à Ottawa, sa ville à lui. Je m'apprêtais à participer à ma première course officielle. Sa femme et lui seraient postés au cinquième kilomètre du parcours, il m'avait prévenue. Je lui avais envoyé une photo de mon kit pour qu'il puisse me repérer parmi les 7000 coureurs.

Sur la ligne de départ, je ne savais toujours pas quoi faire en le voyant... Comment tu salues l'enfant que ton père a abandonné, alors que toi, il t'a gardée ?

La course a été lancée. Chaque foulée me rapprochait de lui. J'essayais de me concentrer sur les affiches loufoques des spectateurs venus encourager les sportifs du dimanche. Je souriais en écoutant les applaudissements. Tout pour ne pas penser au mal qui avait été fait.

Plus les kilomètres défilaient, plus mon cœur s'emballait.

Je courais pour le voir lui. Lui qui avait justement fait de la course une carrière. Qui s'était tricoté une vie d'athlète pour se sortir d'un contexte familial difficile et accéder aux études supérieures. Qui était passé de coureur à professeur à l'université ; d'enfant sans père à homme de famille présent.

Je savais qu'il existait. Je devais avoir 7 ou 8 ans quand mon père m'a appris qu'il avait eu d'autres enfants, il y a longtemps, et qu'il ne les avait pas élevés. J'ignore si je devais me sentir chanceuse ou voir là-dedans la menace d'un homme capable de fuir.

Je l'ignore encore.

Je m'étais souvent demandé comment je réagirais, si je rencontrais l'un d'eux, un jour. La réponse était simple : coupable. Je me sentais coupable d'avoir reçu de l'amour et de l'attention de la part d'un homme qui les avaient privés de ces ressources essentielles.

Quand Zeba m'a écrit sur Facebook (« Salut, je ne sais pas trop comment te dire ça, mais je suis ton frère »), la culpabilité m'a effectivement envahie, mais elle a vite fait place à l'empathie, voire à l'admiration.

Plus j'en découvrais sur lui, plus je me demandais comment on peut arriver à être si résilient. Et comment on peut bien accepter de tisser des liens avec une sœur qui a reçu ce qu'on aurait dû, nous aussi, recevoir.

À 4,5 km, je me suis tournée pour voir si mon amoureux était près de moi. Il était bien là. Ça m'a rassurée. J'ai couru plus vite. J'étais prête.

Je l'ai reconnu tout de suite. Il était entouré d'autres spectateurs, mais c'était clair : cet homme était mon frère. Un test d'ADN l'avait déjà prouvé (c'est par Ancestry qu'il a trouvé sa famille Morin), mais là, c'était une évidence.

L'homme au 5e kilomètre ressemblait à mon père. À mes frères, aussi. Il ressemblait à quelqu'un que j'aurais dû connaître toute ma vie.

Alors, comment on salue un nouveau frère ? Je ne sais pas, mais moi, je me suis spontanément lancée dans ses bras, qu'il a ouverts sans hésiter. C'est l'instinct qui a tout dicté.

Puis, en bon athlète, Zeba m'a gentiment dit de courir. Qu'on allait se voir le lendemain, de toute façon.

Je suis repartie et j'ai souri jusqu'à la ligne d'arrivée. Ce n'est qu'une fois le chronomètre arrêté que la digue a cédé. J'ai éclaté en pleurs. Comme si, d'un coup, le fantôme de mon père me visitait 20 ans après sa mort... Comme si je pouvais enfin me libérer d'une lourdeur imposée très tôt, aussi.

Dans son plus récent livre, *L'homme au camion*, la grande Louise Dupré mène une enquête sur son grand-père paternel, qui a abandonné ses enfants. Elle écrit : « [...] je sentais obscurément que j'avais hérité du poids d'une histoire qui ne m'appartenait pas. »

Je reconnaissais ce poids. Les décisions de mon père ne m'appartenaient pas, mais je les subissais tout de même. À partir de maintenant toutefois, j'avais un mot à dire sur la suite des choses...

Mon frère m'intéressait. Sa femme m'intéressait. Ou devrais-je dire : ma belle-sœur m'intéressait. Leurs filles, mes nièces, m'intéressaient. Une partie de l'histoire, la nôtre, était à construire.

Mais ça, ça venait avec un second deuil à faire. Comme l'écrit Louise Dupré : « quand la douleur est attribuable à un homme qui n'a pas protégé ses enfants, il est difficile de lui accorder le pardon. »

J'étais fâchée contre mon père. Je le suis toujours. La colère côtoie l'étrange bonheur de découvrir une vie connectée, ne serait-ce que par le sang, à la mienne. À la sienne, aussi, je l'admets.

C'est doux, c'est amer.

Le lendemain, Zeba a cuisiné pour nous. J'ai posé une tonne de questions, j'ai essayé de saisir les trajectoires de chacun et je me suis laissé impressionner par la famille brillante que je rencontrais.

Puis, tandis qu'on dînait, j'ai peut-être compris pourquoi il acceptait de me tendre la main, alors qu'il aurait franchement tous les droits de ne rien vouloir savoir de moi.

Zeba a dit : « Je trouve du réconfort dans le fait que notre père se soit suffisamment amélioré pour avoir été un père décent pour toi et Pier-Xavier [notre petit frère]. »

J'ai gardé le silence avant de répondre « merci ». Il n'y avait rien d'autre à dire.

Rose-Aimée Automne T. Morin a écrit trois livres et probablement cent fois plus de chroniques pour différents médias, depuis sa sortie de l'UQAM en 2011. Elle donne également dans le documentaire et l'animation. Elle adore raconter des histoires et ne croit pas à la hiérarchisation des sujets. À ses yeux, tout est important.



Suggestions de lecture

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.

À LIRE – EN FRANÇAIS

« **Retrouvailles – Sous le sceau du secret** » de *Renée Tanguay*, mai 2025



L'histoire d'une quête émotionnelle sur fond historique.

En février 1958, Marie-Louise Allard naît à la crèche Saint-Vincent-de-Paul de Québec. Trente-huit ans plus tard, après s'être promis de ne jamais chercher celle qui l'a abandonnée, elle retrouve, malgré elle, sa mère biologique.

Et si les retrouvailles ressemblent d'abord à un conte de fées, ce qui aurait dû être un événement heureux devient un incessant tour de montagnes russes pour Marie. Avec en tête cette question lancinante : « oui ou non, a-t-elle été abandonnée ? »

RENÉE TANGUAY a été élevée à Saint-Cyprien-de-Dorchester. Après des études en littérature et en journalisme à l'Université de Montréal, elle travaille une dizaine d'années dans le monde des affaires et de la publicité. En 1994, elle fait son entrée dans celui de la télévision. En tant que journaliste à la recherche, elle a eu la chance et le bonheur de travailler sur plusieurs émissions de service, dont les célèbres Retrouvailles de Claire Lamarche, au réseau TVA.

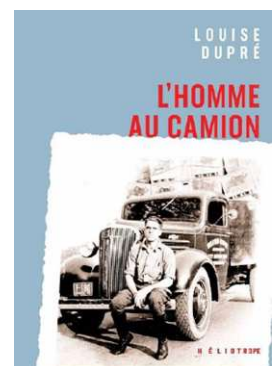
Un livre à se procurer chez *Bouquinbec*

« **L'homme au camion** » de *Louise Dupré*, chez Hélotrope, février 2025

« J'essaie de savoir qui était mon père, d'où il provenait, ce qu'il a pu ressentir, je veux comprendre pourquoi nous sommes restés à distance l'un de l'autre. J'épluche les rares témoignages que j'ai de ma famille, j'étudie la vie de mes oncles, je remonte la lignée familiale comme je le peux, même si mes aïeux ne sont que des noms inscrits dans l'arbre généalogique, des fantômes sans histoire. Sans voix... À défaut de pouvoir mettre des visages sur des noms, il y avait la ferme au bord du Richelieu, dont je garderai toujours des images.

Avec une maison qui avait vu plusieurs générations de Dupré naître, grandir, se marier, faire l'amour, faire les foins, faire les sucres, couper du bois pour chauffer le poêle, cultiver le potager, nourrir les animaux, pleurer les vieux parents qui s'éteignaient après des décennies de travail, pleurer des enfants morts en bas âge, et finir par sécher leurs larmes, puisqu'il fallait bien que la vie reprenne le dessus. ».

Avec ce livre lumineux, Louise Dupré, plus de 40 ans après la disparition brutale de son père, fait le pari qu'il n'est pas trop tard pour se réconcilier avec lui et lui dire son affection.



« V'là les *spotters*, sauve-toi vite, Raoul! » de Isabelle Deblois-Michaud, Autoédition, mars 2025



Seconde guerre mondiale, Raoul, un scieur de long en Nouvelle-Beauce, réfute les arguments de ses compagnons portés volontaires dans le Régiment de la Chaudière, et déterminés à combattre la Wehrmacht. Convaincu que ses amis s'illusionnent, il préfère désertier. Épouser la maîtresse d'école éviterait qu'il soit mobilisé, mais une femme fera tout en son pouvoir pour empêcher ce mariage.

Comment réagira son amoureuse. Se lassera-t-elle de l'attendre? Réussira-t-il à dérouter les *spotters*, ces polices militaires qui le cherchent depuis sa fuite? Qu'apprendra-t-il de ses rencontres fortuites? Que lui révéleront ses compagnons qui ont vécu cette guerre infernale? Plusieurs années plus tard, un événement inattendu surviendra, consolant le déserteur et celle qu'il a tant aimée.

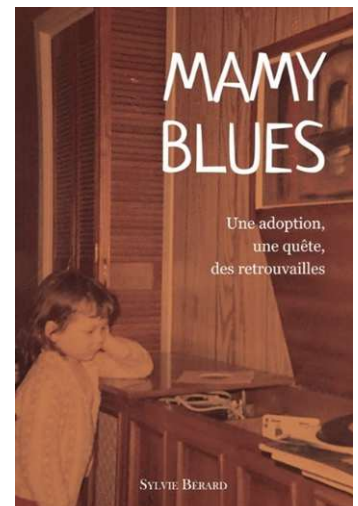
Ayant grandi à Thetford Mines, Isabelle Deblois-Michaud a étudié la littérature et l'anthropologie à l'Université Laval. Infirmière, elle a travaillé au Québec, en Alberta et chez les Premières Nations dans les Territoires du Nord-Ouest. Intéressée à la généalogie, elle fut rédactrice de la revue d'Histoire « Le Brelan » pendant dix ans. Elle nous offre un troisième ouvrage, un roman social. Pour vous procurer son roman, par courriel : isabelle.deblois@videotron.ca

« **Mamy Blues** » de Sylvie Bérard, avril 2025

Une adoption, une quête, des retrouvailles.

Mamy Blues est le récit d'adoption de Mariève qui est devenue Sylvie, des recherches investies pour retrouver sa mère et de ses retrouvailles avec sa famille d'origine, grâce à un test génétique. Sylvie Bérard propose une démarche inusitée qui place l'adopté au centre de cet essai qui aborde plusieurs aspects de l'adoption, tant personnels, sociologiques que juridiques. Dans une province où jusqu'à récemment connaître ses origines tenait de l'interdit, elle se penche sur la situation des mères célibataires de l'époque entourant sa naissance, tout en explorant des notions d'identité en adoption, d'appartenance, de racines, mais aussi de trauma et de deuil.

Sylvie Bérard est une personne adoptée née à Montréal en 1970. Sa trajectoire professionnelle l'a menée à étudier en histoire et en muséologie, et à œuvrer auprès d'institutions muséales montréalaises. Puis, un long road trip en Californie lui a fait prendre un virage décisif vers la pratique de l'acupuncture. Mamy Blues est son premier livre.



Un livre à se procurer chez *Bouquinbec* et chez *Les libraires*

À VOIR – EN FRANÇAIS / EN ANGLAIS

« **Demain est un autre jour / The Life List** » film réalisé par *Adam Brooks*, avec *Sofia Carson, Kyle Allen, Sebastian De Souza*



Après la mort de sa mère, Alex revisite ses aspirations d'enfance, s'efforçant d'atteindre ses anciens objectifs, pour découvrir que la poursuite de ces rêves de toute une vie l'emmène dans un voyage imprévu et surprenant.

Elle dévoile des secrets de famille, trouve l'amour et se redécouvre elle-même.

À voir actuellement sur Netflix.

« **Le chemin secret / The Secret Path** » film réalisé par *Bruce Pittman*, avec *Della Reese, Ossie Davis et Yolanda King*

La petite-fille d'un grand-père violent trouve le bonheur lorsqu'elle est prise sous l'aile d'un couple noir plus âgé. Sa mère essaie de surmonter les problèmes de la famille, mais elle est continuellement repoussée par son père autoritaire.



À voir sur Prime

EN FRANÇAIS - SÉRIE (6 épisodes), tiré du film du même titre

« **Il a déjà tes yeux** » film réalisé par *Lucien Jean-Baptiste*, avec *Lucien Jean-Baptiste et Aïssa Maïga*



Paul et Sali sont noirs et désirent adopter un enfant. Ils se voient proposer par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) d'adopter un enfant blanc, Benjamin, âgé de 4 mois. L'assistante sociale, est très réticente devant une adoption « dans ce sens inhabituel ». Au contraire, le directeur local de l'ASE, pense que tout devrait bien se passer. Les nouveaux parents se trouvent confrontés à la suspicion et aux fréquents contrôles de l'assistance sociale et aux commentaires des uns et des autres. De plus, les parents de Sali, très attachés à la tradition, refusent de reconnaître cet enfant blanc comme leur petit-fils. Mamita, la mère de Sali, finit par craquer et se laisser convaincre. Mais alors qu'elle garde Benjamin, elle le confie momentanément à une amie garde d'enfants qui fait un scandale lorsqu'elle est contrôlée par la police dans la rue. Benjamin est alors séparé de la famille... Benjamin a-t-il trouvé la famille d'adoption dont il avait besoin?

Article tiré de www.geneatique.com = Par Anne-Noëlle Pluzanski, 6 avril 2025

LES MYSTÈRES DES ENFANTS TROUVÉS



Si la généalogie nous réserve parfois des enquêtes dignes des plus grands romans d'Agatha Christie, il y en a qui sont plus compliquées que d'autres. Parmi elles, la **recherche des origines d'un enfant trouvé ou abandonné** figure en bonne place. Les enfants trouvés sont comme des fantômes du passé : leur histoire est fragmentaire, leur identité incertaine, et leur place dans l'arbre familial ressemble souvent à une case vide. Pourtant, avec patience et méthode, il est possible de reconstituer

une partie de leur parcours. Voici quelques pistes.

1. UN VOYAGE DANS LE TEMPS : L'HISTOIRE MOUVEMENTÉE DE L'ABANDON D'ENFANTS

L'histoire de l'**abandon d'enfants** est aussi vieille que l'histoire de l'humanité. Si le phénomène était relativement marginal au XVII^e siècle (372 enfants à Paris en 1640, ce qui est déjà beaucoup !), il a littéralement explosé au XVIII^e siècle, atteignant des proportions alarmantes (7 690 enfants en 1772 et un pic vertigineux de 35 863 en 1831). À l'échelle nationale, les estimations donnent le tournis : environ 40 000 abandons à la veille de la Révolution française, et un chiffre qui a plus que triplé en quelques décennies, atteignant 131 000 en 1833.

Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, les pratiques étaient particulièrement cruelles : les enfants étaient souvent exposés dans des lieux publics, livrés à eux-mêmes ou déposés aux portes des monastères, dans l'espoir que les moines leur offriraient un peu de charité. En France, la responsabilité des enfants trouvés incombait théoriquement aux seigneurs sur leurs terres, mais beaucoup se dérobaient à cette obligation, laissant les pauvres enfants à leur triste sort. Il faut souligner que les institutions d'accueil n'étaient pas toujours ouvertes à tous. L'Hôpital du Saint-Esprit, fondé en 1362 à Paris, n'accueillait initialement que les enfants légitimes, et il a fallu attendre le règne de François I^{er} pour que les enfants trouvés soient admis.

Au XVII^e siècle, les autorités belges se préoccupaient d'éduquer les enfants confiés à l'assistance publique, de leur apprendre un métier et de favoriser leur insertion sociale. Cependant, au XVIII^e siècle, face à l'augmentation considérable du nombre de ces enfants, l'approche changea radicalement : les autorités cherchèrent davantage à s'en décharger en les envoyant à la campagne. Contrairement à la vision du XVII^e siècle qui considérait ces enfants comme une potentielle main-d'œuvre, le XVIII^e siècle les percevait principalement comme un fardeau, d'autant plus lourd que leur nombre comprenait une proportion importante d'individus atteints de diverses déficiences physiques ou mentales (aveugles, déficients intellectuels, rachitiques, estropiés ou ayant des malformations). Ces derniers restaient parfois à la charge de l'administration des Enfants trouvés pendant des durées très longues, allant jusqu'à 40 ans et plus. Désormais, la pratique générale était de placer tous les enfants indistinctement en nourrice à la campagne, chez des cultivateurs ou des artisans, en échange d'une rémunération. EN France comme en Belgique, on appelle « enfants trouvés » les enfants à peine nés ou plus âgés exposés ou abandonnés dans un lieu public (de parents inconnus) et « enfants abandonnés » ceux que leurs parents ont cédés à l'assistance publique en renonçant à tout droit sur eux (parents identifiés). Trouvés et abandonnés pouvaient être les enfants légitimes de couples mariés ou le fruit d'unions libres, peu

importe. Bien plus que l'illégitimité c'est la pauvreté, aggravée par la disette, les grands froids ou le chômage qui contraignait les parents à se séparer de leurs enfants...

La Révolution française a marqué un tournant décisif dans la prise en charge de ces enfants. La loi du 28 juin 1793 a proclamé que la Nation était responsable d'eux, mettant fin à la discrimination entre orphelins et enfants « sans nom ». Tout a ensuite été centralisé en France sous l'**Assistance Publique** à partir de 1811.



Au fil des siècles, les institutions ont évolué. Les fameux « tours d'abandon » ou « tours d'exposition », qui permettaient de déposer un enfant anonymement, ont progressivement disparu, et leur abolition définitive a été prononcée par la loi du 27 juin 1904 en France. Celui de l'Hospice des Enfants Trouvés de Bruxelles avait été interdit en 1843. Parallèlement, des mesures sociales ont été mises en place pour tenter de réduire les abandons, comme le versement d'aides aux filles mères à partir de 1863.

L'« accouchement sous X » a été reconnu légalement en France par la loi du 8 janvier 1993, alors qu'en Belgique, l'accouchement anonyme est interdit depuis 2017, enforçant l'obligation de transmission d'informations non identifiantes.

2. LES ARCHIVES : UN TRÉSOR BIEN GARDÉ

Le généalogiste en quête d'un enfant trouvé doit se transformer en archiviste chevronné. Il va falloir explorer des fonds documentaires parfois vastes et complexes, mais riches en informations précieuses.

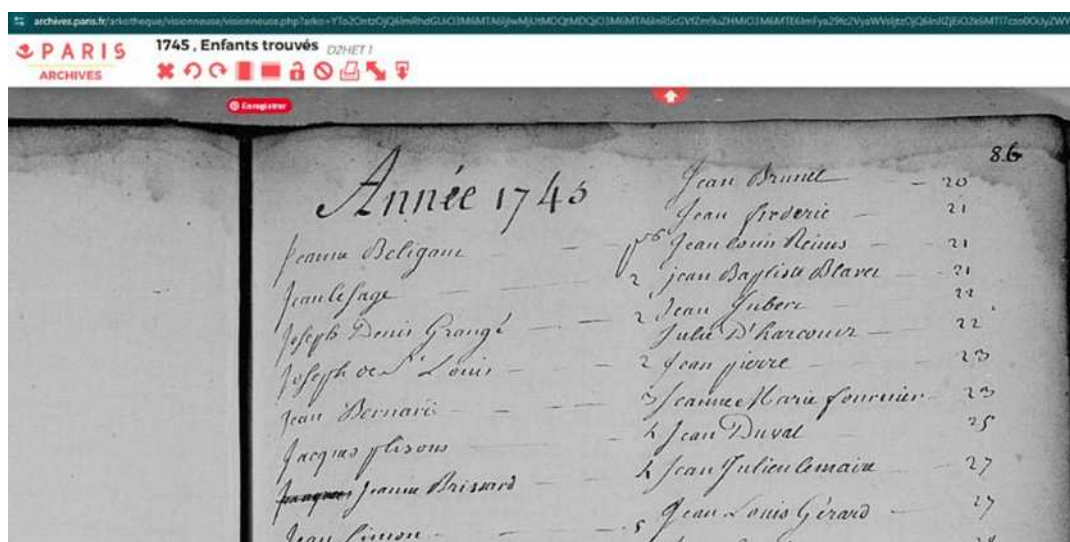
La diversité des documents : Reportez-vous aux Archives Départementales, dans les séries X (3X pour enfants assistés, 4X pour tutelles) et Q en France. Les Archives de Paris, par exemple, centralisent une grande variété de documents concernant les enfants assistés : registres des enfants trouvés, des pupilles de l'Assistance, des enfants abandonnés secourus ou placés en dépôt temporaire. Chaque catégorie correspond à une réalité différente, et il est important de bien les distinguer pour orienter ses

recherches. Pour la Belgique, adressez-vous aux Archives communales et Centres publics d'action sociale, vous y trouverez des documents dispersés selon les institutions locales, avec notamment des Registres par hospice (comme pour l'Hospice de Bruxelles depuis 1595 avec les Procès-verbaux de découverte).

Les séries chronologiques : Pour faciliter la navigation dans ces archives, les documents sont généralement organisés en séries chronologiques. On trouve ainsi des répertoires alphabétiques, qui permettent de retrouver un enfant à partir de son nom (ou du nom qui lui a été attribué), et des registres chronologiques d'admission, qui enregistrent les arrivées des enfants au fil des ans.

La méthodologie de recherche, exemple pour les Archives de Paris : Voici une feuille de route détaillée pour mener vos investigations :

- La première étape consiste à retrouver le **numéro de matricule** de l'enfant. Pour cela, il faut consulter les répertoires alphabétiques en ligne, en indiquant le nom (si vous le connaissez) et l'année d'admission, après avoir identifié le service compétent (Enfants trouvés/Assistés/Dépôt)
- Une fois le numéro de matricule en main, il faut se plonger dans les **registres chronologiques correspondants** pour confirmer l'identité de l'enfant et obtenir des informations de base sur son arrivée (date, lieu de découverte, etc.) Les registres matricules sont complets pour l'ancienne Seine (1689-1930).
- Les **dossiers individuels**, conservés en salle de lecture, contiennent des informations plus détaillées sur le parcours de l'enfant : son placement en nourrice, son apprentissage, les éventuelles démarches entreprises par ses parents biologiques, etc. Il est conseillé de les examiner car ce sont parfois des mines d'or pour le généalogiste, mais ils ne sont malheureusement pas toujours numérisés, ce qui implique de se déplacer aux archives. Pour cela, vérifiez à l'aide du numéro de matricule qu'un dossier individuel existe bien et récupérez la côte du document à demander sur les inventaires en ligne, classés par catégorie d'admission et par année. On y découvre parfois le parcours institutionnel (placement en nourrice, apprentissage forcé, éventuelles fugues), de rares traces des parents biologiques (objets laissés par les parents biologiques, parfois une lettre désespérée, une tentative de reprise de l'enfant), et quelques drames cachés : enfants perdus pendant l'exode de 1940, orphelins de guerre, ou petits vagabonds arrêtés pour mendicité.



D'autres dossiers ne contiennent que très peu d'informations, ne soyez pas trop déçus. Pensez aussi aux **fiches signalétiques** pour enfants perdus en France entre 1940 et 1945.; pour le même sujet en Belgique, la Croix-Rouge et les services sociaux ont mené des recherches similaires, mais avec moins de traces archivées.

- Il y a aussi les dossiers d'agence, qui comportent d'autres détails sur la vie de l'enfant dans son enfance, ceux qui sont aux Archives de Paris sont identifiables en ligne jusqu'en 1943 (Cote D6X4). D'autres sont aux AD du Val de Marne.

Certains sites Internet des AD comme celui des [Archives Départementales du Rhône](#) sont plus avancés puisqu'ils permettent de consulter en ligne les registres matricules et dossiers individuels d'enfants abandonnés ou assistés dans certaines conditions. Vérifiez pour votre département !

Un enfant né sous X à Paris en 1980 disposera d'un dossier complet aux Archives de Paris, tandis qu'un enfant abandonné à Bruxelles la même année nécessitera des recherches dans les archives de la commune et de l'hôpital concerné, avec des informations souvent plus fragmentaires. (Registres souvent limités aux admissions/décès)

En effet, en Belgique, vous commencerez par effectuer une recherche communale dans les registres d'état civil, puis vous tenterez de consulter les archives hospitalières éparses. Vous pourrez aussi vérifier les fonds des CPAS et des œuvres religieuses locales (qui ont parfois des doubles registres). Les Procès-verbaux de découverte sont souvent bilingues, mais il y a moins de documents sur le parcours institutionnel. Par exemple, un enfant trouvé à Nantes en 1816 aura un dossier complet avec PV de police, tandis qu'un enfant recueilli à Bruxelles la même année ne disposera souvent que d'une entrée dans un registre chronologique. Cette divergence reflète deux modèles : une approche française centralisée et normée contre un système belge décentralisé et moins standardisé.

Les restrictions d'accès : Les archives ne sont pas toujours accessibles librement. Il existe des délais de communication, qui varient en fonction de la nature des documents. En général, en France, il faut attendre 50 ans après la clôture du dossier pour pouvoir le consulter. Ce délai peut être prolongé jusqu'à 120 ans après la naissance de l'enfant si le dossier contient des informations relevant du secret médical. Mais il est possible de demander une dérogation dans certains cas. C'est à tenter... L'accès aux origines n'est pas identique dans nos deux pays : En France, le CNAOP (Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles) opère depuis 2002, avec un délai de communication de 100 ans, et la possibilité d'obtenir une dérogation. En Belgique, il existe un droit d'accès aux origines depuis 2017 sauf veto maternel enregistré, mais il n'y a pas d'organisme centralisé équivalent au CNAOP. Et les délais de communication varient selon les communes.

Les outils à votre disposition : Les Archives de Paris ont mis en ligne des instruments de recherche détaillés et un guide méthodologique, qui constituent une aide précieuse pour s'orienter dans ces fonds complexes. N'hésitez pas à les consulter, ils sont conçus pour vous faciliter la tâche. Et n'oubliez pas que certains registres ont été numérisés par des bénévoles et sont disponibles sur Internet. La solidarité généalogique, ça existe !



3. LES PIÈGES À ÉVITER, LES FAUSSES PISTES ET LES JOIES DE LA DÉCOUVERTE

La recherche d'un enfant trouvé est un parcours semé d'embûches, mais aussi de petites joies et de découvertes inattendues. Parmi les pièges à éviter, il y a d'abord la confusion entre **adoption** et **placement temporaire**. Il est crucial de bien distinguer les enfants qui ont été définitivement abandonnés de ceux qui ont été placés temporairement dans une institution (par exemple, en raison de la maladie ou de l'indigence des parents). Les documents ne sont pas les mêmes, et les démarches de recherche seront différentes. Et on trouve aussi le piège de la négligence des voisins. Les parents biologiques d'un enfant abandonné vivaient parfois à proximité de l'endroit où il a été trouvé, voire même maintenaient le contact. Si vous êtes en situation de rechercher les ancêtres d'un enfant abandonné ou trouvé, ne négligez pas ces pistes, et essayez de reconstituer le contexte social de l'époque.

Les noms attribués aux enfants constituent parfois des fausses pistes. En dehors du nom de la personne en charge ou du nom du saint du jour, les enfants trouvés recevaient parfois des noms fantaisistes, choisis par les employés de l'Assistance publique ou autre personne en charge. Si vous découvrez un ancêtre prénommé « Napoléon » ou « Cléopâtre », vous comprendrez bien tout seul qu'il y a peu de chances qu'il ait un lien direct avec les personnages historiques. Mais si le nom de l'enfant est celui de la mère supérieure du couvent ou celui du Baron local, c'est plus souvent pour faire honneur à ces derniers que parce que l'enfant est leur rejeton. Dans les fausses pistes, je peux citer aussi les légendes familiales. Elles ont la vie dure, et il n'est pas rare d'entendre des récits romanesques sur les origines d'un enfant trouvé (« il a été déposé dans un panier d'osier », « il portait un médaillon en or », etc.). Méfiez-vous des embellissements et essayez de vous en tenir aux faits avérés.

Même dans les difficultés de retrouver des informations, il arrive parfois que des découvertes intéressantes aient lieu. Ce peut être des objets transmis à l'enfant. Parfois, la mère biologique laissait un objet personnel avec l'enfant (un bijou, un morceau de tissu, une lettre). Ces objets, conservés dans les archives, ou seulement listés, peuvent constituer des indices précieux, voire des sources d'émotion intense. Et il y aussi des témoignages. Les dossiers individuels contiennent parfois des témoignages poignants sur les circonstances de l'abandon, les sentiments des parents, les espoirs placés dans l'avenir de l'enfant. Ce sont des moments de grâce pour le généalogiste, qui se sent soudainement connecté à l'histoire de son ancêtre. Mais attention à ne pas trop espérer, pour ne pas être déçu.



La chapelle de l'hôpital des Enfants-Trouvés du faubourg Saint-Antoine avant sa destruction.

4. L'ADN : UN OUTIL RÉVOLUTIONNAIRE... ET PARFOIS DÉSTABILISANT

Les tests ADN sont devenus des outils incontournables de la généalogie moderne, et ils peuvent s'avérer particulièrement utiles dans la recherche des origines d'un enfant trouvé. Pour les généalogistes français, ce n'est pas facile à utiliser en raison de la législation actuelle, mais les généalogistes belges n'ont pas ce problème.

Les avantages de l'ADN :

- En comparant votre ADN avec celui d'autres personnes, vous pouvez **identifier des cousins éloignés**, qui partagent peut-être des ancêtres communs avec l'enfant trouvé.
- Des outils comme WATO (« What Are The Odds », signifiant Quelle est la probabilité ?) permettent d'**estimer la probabilité de différents liens de parenté**, ce qui peut vous aider à affiner vos recherches.
- Si vous suspectez un lien particulier (par exemple, un lien paternel), vous pouvez tester l'**ADN de la lignée masculine** (Y-ADN) ou féminine (ADNmt) pour obtenir des informations plus ciblées.

Les limites et les surprises de l'ADN :

- L'ADN peut révéler des surprises, comme l'existence d'un demi-frère ou d'une demi-sœur inconnu, ou encore une origine géographique différente de celle que vous imaginiez.
- Il arrive que l'ADN dévoile des secrets de famille bien gardés, comme une adoption cachée ou une filiation illégitime. Préparez-vous à affronter les non-dits et les révélations parfois déstabilisantes.

Vous connaissez peut-être déjà l'exemple de l'histoire de Greg Clarke, qui a résolu le mystère de son ancêtre italien trouvé en Calabre grâce aux tests ADN. En éliminant les correspondances ADN de la famille de l'épouse de son ancêtre, il a fini par découvrir l'existence d'un frère caché, lui aussi enfant trouvé. Mais cela ne veut malheureusement pas dire que tous les chercheurs trouveront des réponses à leurs interrogations.

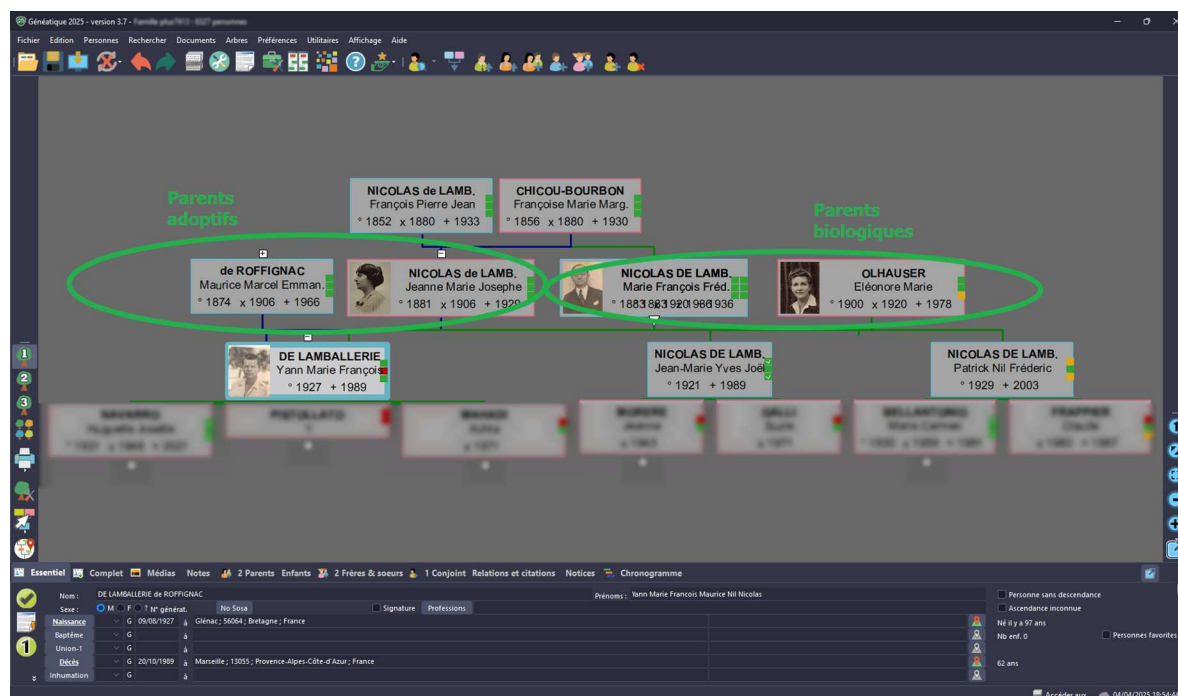
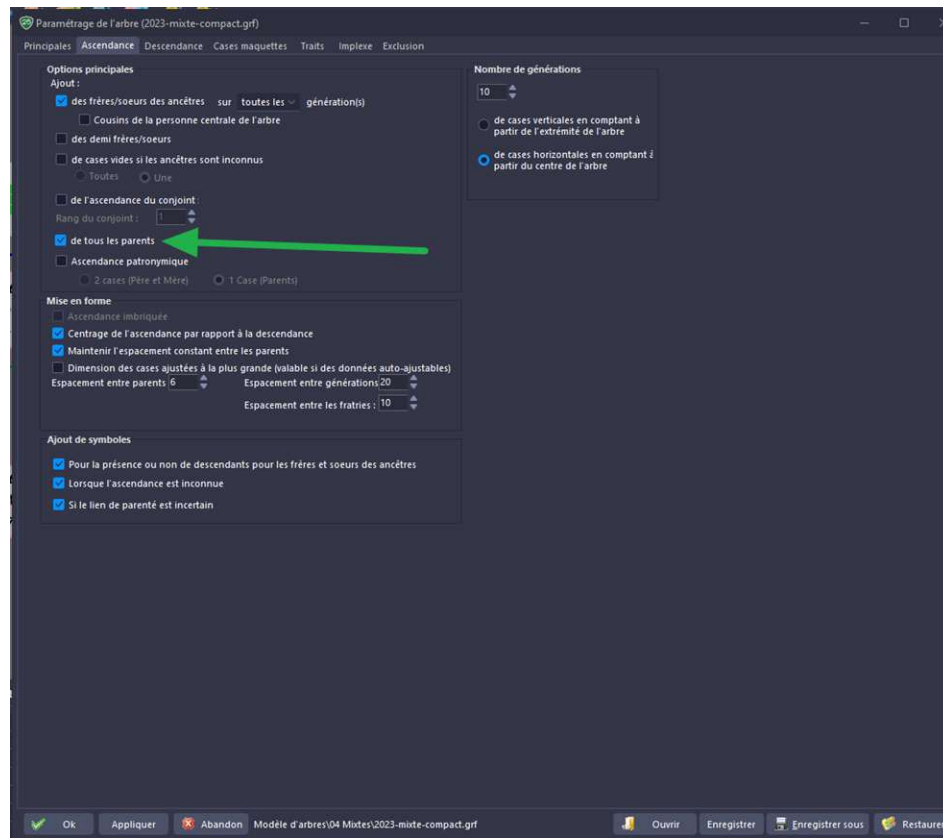
La recherche d'un enfant abandonné ou trouvé est une aventure généalogique hors du commun. Retrouver un enfant trouvé, c'est comme assembler un puzzle dont la moitié des pièces manquent. On avance par recoupements, hypothèses et coups de chance. C'est un défi, certes, mais c'est aussi une expérience profondément humaine, riche en émotions et en découvertes. Alors, armez-vous de patience, de persévérance, d'un brin de curiosité et d'une bonne dose d'autodérision. N'oubliez pas que la généalogie est aussi une source de joie et d'émerveillement. Même si le modèle d'arbres que vous utilisez ne le prévoit pas, c'est possible de demander l'affichage des 4 parents d'une personne dont vous auriez trouvé à la fois les parents adoptifs et les parents biologiques. La présentation n'est pas toujours parfaite, mais tout est prévu pour enregistrer toutes les données que vous pourrez trouver.



Boîtes à bébés actuelles, en Tchéquie et en Allemagne

5. Quatre parents, c'est possible dans Généatique 2025

Même si le modèle d'arbres que vous utilisez ne le prévoit pas, c'est possible de demander l'affichage des 4 parents d'une personne dont vous auriez trouvé à la fois les parents adoptifs et les parents biologiques. La présentation n'est pas toujours parfaite, mais tout est prévu pour enregistrer toutes les données que vous pourrez trouver.



Note sur l'utilisation actuelle des tours d'abandon (oui, je sais, ça peut paraître horrible, mais je vous en prie, lisez quand même...)

En Allemagne, le premier **tour d'abandon moderne** a été mis en place à Hambourg, dans le quartier d'Altona, en avril 2000, suite à la découverte en 1999 de plusieurs nouveau-nés décédés d'hypothermie après avoir été abandonnés. Ce dispositif consiste en un lit chauffé, ou au moins isolé thermiquement, accessible depuis l'extérieur du bâtiment, où un bébé peut être déposé en toute confidentialité. Lorsqu'un bébé est placé dans ce lit, un court délai est observé pour permettre à la personne qui l'a déposé de s'éloigner sans être identifiée. Ensuite, des capteurs situés dans le lit déclenchent une alarme discrète, alertant ainsi le personnel soignant qui prend immédiatement en charge le nouveau-né. Durant les huit premières semaines, la mère a la possibilité de revenir récupérer son enfant sans encourir de poursuites judiciaires. Si elle ne se manifeste pas dans ce délai, l'enfant est proposé à l'adoption. En 2005, les tours d'abandon de Hambourg ont accueilli 22 bébés, dont sept ont pu être rendus à leurs mères, et on en trouve alors 80 dans le pays. En Belgique une association a installé cette tour dans le district d'Anvers, sous le nom de « Panier de Moïse des mères ». Entre 2000 et 2021, celle-ci a accueilli dix-neuf bébés. Aux États-Unis, quelques États ont installé un système similaire dans les hôpitaux et les casernes de pompiers. En Italie ces tours sont appelées « Culle per la vita » ; on en trouve plusieurs à Rome près des pharmacies. Au Japon, elles existent aussi et s'appellent « Berceau de la cigogne » ou « Bébé pour la vie ». Et fin 2011, le ministère de la Santé russe a décidé d'en équiper les hôpitaux russes. Aujourd'hui, il y aurait environ 200 « baby-box » à travers plus de dix pays (dont également l'Afrique du Sud, la Suisse, la Pologne, la Corée du Sud, la Tchéquie). Au total, 400 nouveaux-nés auraient été abandonnés via des « baby-box ». Si cela aide à sauver une, voire deux vies avec celle de la mère, ce n'est pas inutile. C'est mieux que la mort du nourrisson ou le suicide de la mère.

Cela fait polémique bien sûr, l'Organisation des Nations Unies estime en effet que l'abandon anonyme prive l'enfant de son droit fondamental de connaître ses parents, et recommande l'augmentation des efforts de prévention et d'encadrement des femmes en détresse. D'autres interrogent le consentement de la mère à cet abandon qui est souvent accompli par des proches.

GÉNÉATIQUE - Logiciel de Généalogie - Un outil performant et intelligent pour découvrir votre histoire familiale - L'innovation au service de votre généalogie, dans le respect des données personnelles.

De la saisie de vos ancêtres à l'impression d'arbres généalogiques, Généatique est le logiciel français de généalogie de référence pour la généalogie.



Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Réjane Genest
Trésorier : Pierre Morin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

**Café-rencontre
LUNDI, 8 septembre 2025, 19h00**

Informations générales
Discussions Ad-Lib

Lieu : Cégep Garneau
655, rue Baillargé, Porte M2, Local **M-0220**,
Québec G1S 4S3
(Entrée par la Porte M2 et descendre d'un étage -
ascenseur disponible)
Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

Pour plus de renseignements : 418-990-2799

« Prochaine parution – Août-Septembre 2025 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

**Café-rencontre
VENDREDI, 3 octobre 2025, 19h00**

Centre culturel Labrosse
3880, rue Labrosse
Saint-Hubert J3Y 3C6

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

À CONFIRMER

Réservez votre place.
Pour plus de renseignements : 418 673-7334

Région Frontenac/Estrie

À CONFIRMER

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

**Toujours vérifier sur notre page Facebook et/ou
notre site Internet pour tout changement de
dernière minute.**



Bon été – On se retrouve en août!